



Coat Haut de Sigy de Roux Minor est un cabinet d'avocats français indépendant dédié à la défense pénale, au contentieux des affaires et à la conformité.

Les associés du cabinet sont issus de maisons de référence et disposent d'une expérience solidement établie dans leurs domaines, particulièrement dans les secteurs bancaires et financiers ainsi que dans celui des médias.

Avec une équipe unie et resserrée, le cabinet offre un contact direct et un accompagnement personnalisé à ses clients, sociétés françaises ou étrangères, dirigeants, actionnaires ou préposés.

Le cabinet propose une politique d'honoraires prévisible et adaptée à la complexité de chaque dossier. En accord avec le client, la facturation est établie selon un taux horaire ou forfaitaire. Elle peut être déterminée par paliers et mensualisée.

Le cabinet a pour objectif de permettre à ses clients d'anticiper et de maîtriser les coûts de chaque dossier.

Coat Haut de Sigy de Roux Minor offre un service de hotline à ses clients afin de répondre à leurs questions juridiques ponctuelles ou urgentes.



Julian Christen Coat - Associé

D. +33 1 89 16 05 02
M. +33 6 14 23 33 86
E. jcoat@coatsigy.com



Barreaux

Paris (2008) / New York (2015)

Formation

- LL.M., Columbia Law School
- Master 2 Droit Pénal et Politique Criminelle en Europe, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Master 2 D.J.C.E. Droit des Affaires Internationales, Université Aix-Marseille III
- Maîtrise Droit des Affaires, Justus Liebig Universität Giessen (Allemagne)
- Certificat de Droit Comparé, Mc Gill University

Langues

Français / Anglais / Allemand

Claire de Haut de Sigy - Associée

D. +33 1 89 16 05 04
M. +33 6 63 51 85 31
E. cdehautdesigy@coatsigy.com



Barreau

Paris (2008)

Formation

- Master 2 Droit Public, Université Paris II Panthéon Assas
- Master 2 Concurrence et Régulation des Marchés, Université Paris X Nanterre
- Double Maîtrise Droit Public et Droit des Affaires, Université Paris X Nanterre
- Licence de droit, Universidad Pontificia Comillas ICAI-ICADE (Madrid) et Université Paris X Nanterre

Langues

Français / Anglais / Espagnol

Louis-Marie de Roux - Associé

D. +33 1 89 16 05 03
M. +33 6 63 85 26 48
E. lmderox@coatsigy.com



Barreau

Paris (2007)

Formation

- EDHEC, Programme Grande École
- Maîtrise Droit Privé mention Droit des Affaires, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Licence Droit Privé, Université Paris I Panthéon Sorbonne

Langues

Français / Anglais

Pierre Minor - Associé

D. +33 1 89 16 05 11
M. +33 6 89 10 07 90
E. pminor@coatsigy.com



Barreau

Paris (1998)

Formation

- Maîtrise Droit des Affaires, Université Rennes I
- DESS de Droit des Affaires et Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), Université Rennes I

Langues

Français / Anglais

NOS COMPÉTENCES : une double culture « contentieux » et « conformité »

Coat Haut de Sigy de Roux Minor intervient quotidiennement auprès des juridictions pénales, civiles et commerciales et représente ses clients devant les autorités de régulation.

Les avocats du cabinet définissent les stratégies pré-contentieuses et gèrent toute situation d'urgence ou de crise, d'atteinte à l'image ou à la réputation.

Ils conseillent leurs clients en matière de conformité notamment pour l'interprétation de leurs obligations légales et réglementaires ou des lignes directrices et publications de régulateurs.

Le cabinet participe à la mise en place de procédures internes en particulier en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, d'éthique professionnelle et de sanctions internationales.

Les associés du cabinet disposent également d'une expertise singulière dans des dossiers multi-juridictionnels, notamment dans le cadre d'enquêtes diligentées par des autorités étrangères.

Cette double culture contentieux et conformité permet au cabinet d'intervenir dans le cadre d'une approche transversale du contentieux, de la prévention à la remédiation.

Coat Haut de Sigy de Roux Minor dispense des formations internes spécialement adaptées aux besoins de ses clients.

RÉFÉRENCES

Exemples de dossiers sur lesquels les avocats du cabinet sont récemment intervenus.

> DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Droit pénal bancaire, financier et boursier

- Défense régulière d'établissements bancaires et financiers et/ou de leurs préposés mis en cause ou poursuivis du chef de blanchiment aggravé.
- Défense d'une société de bourse victime d'une fraude interne de plus de 120 millions d'euros dans le cadre d'une escroquerie commise sur le marché des produits dérivés et des obligations convertibles mettant en cause d'anciens cadres dirigeants.
- Défense de conseillers bancaires mis en cause du chef de violation du secret bancaire.
- Défense d'un conseiller bancaire mis en cause du chef de complicité de blocage de la provision de chèques.

Droit pénal de la concurrence et de la consommation

- Défense de dirigeants d'une société de financement poursuivis notamment des chefs de pratiques commerciales trompeuses et d'infractions au visa de la loi Hamon.
- Défense d'établissements de crédit mis en cause dans le cadre d'une information judiciaire ouverte du chef de violation des dispositions de la loi Scrivener.
- Défense d'établissements bancaires mis en cause du chef d'escroquerie à raison des pratiques commerciales frauduleuses de leurs partenaires.

Corruption et autres manquements à la probité

- Défense d'une société cotée poursuivie du chef de corruption d'agents publics étrangers dans le cadre de contrôles fiscaux réalisés à l'étranger.
- Défense d'un avocat poursuivi du chef de corruption passive dans le cadre de l'affaire de dopage des athlètes russes.
- Défense d'une société victime d'actes de corruption privée commis par un ancien cadre ayant bénéficié du versement de rétro-commissions.

Cybercriminalité et fraude aux instruments de paiement

- Défense régulière d'établissements de crédit et d'un établissement schéma de paiement victimes de fraude monétique dans des procédures ouvertes notamment des chefs d'escroquerie et contrefaçon d'instruments de paiement : *skimming*, *MIMCard*, fraude à la facture crédit, fraude VAD, TPE anti-POC...
- Défense d'établissements bancaires dans le cadre d'opérations de paiement non autorisées, de type « fraude au président » et « fraude aux faux ordres de virement ».
- Défense régulière de sociétés en matière de cybercriminalité : accès frauduleux dans les systèmes d'information, attaques en déni de service, *phishing*, *typosquatting*...
- Conseil et assistance de dirigeants et de préposés victimes de cyberharcèlement et d'usurpation d'identité sur Internet : réseaux sociaux, forums de discussion...

Droit pénal fiscal et douanier

- Défense d'établissements bancaires français et étrangers dans le cadre d'une enquête douanière ouverte du chef de blanchiment douanier.
- Défense d'un dirigeant de fonds d'investissement poursuivi du chef de fraude fiscale à raison de la domiciliation à l'étranger de comptes créditeurs non déclarés.

Droit pénal du travail et infractions non intentionnelles

- Défense de sociétés et/ou de leurs préposés en matière de harcèlement moral, discrimination syndicale et délit d'entrave.
- Défense d'un maître d'ouvrage poursuivi du chef d'atteinte involontaire à l'intégrité de la personne dans le cadre d'un accident de chantier de construction immobilière.
- Défense d'un constructeur aéronautique poursuivi du chef d'homicides involontaires à la suite d'un accident aérien.

Droit pénal commun

- Défense régulière de sociétés et/ou de leurs préposés en matière de vols qualifiés, d'extorsions et d'agressions aggravées.
- Défense régulière de sociétés en matière de fraudes internes et externes : vol, escroquerie, abus de confiance, abus de faiblesse...
- Défense régulière d'établissements de crédit victimes d'escroquerie en bande organisée en matière de prêts frauduleusement souscrits.

> CONTENTIEUX RÉGLEMENTAIRE

- Assistance régulière d'établissements assujettis dans le cadre de contrôle sur place de l'ACPR en matière de LCB-FT et de protection de la clientèle.
- Défense devant l'ACPR d'un établissement bancaire à raison de griefs portant sur ses obligations en matière de contrôle interne (contrôle permanent, contrôle périodique) et d'organisation comptable.
- Défense devant le SICCFIN (Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers) d'un établissement bancaire monégasque à raison de griefs relatifs à ses obligations en matière de LCB-FT (lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme).
- Défense devant l'AMF d'un dirigeant et actionnaire d'une société cotée à raison de manquements relatifs à l'obligation de donner au public une information exacte, précise et sincère, à l'utilisation et la communication d'informations privilégiées et à l'absence de déclarations de certaines transactions.
- Assistance d'un groupe industriel dans le cadre d'un contrôle sur pièces et sur place de l'Agence Française Anticorruption (AFA) portant sur l'ensemble des mesures et procédures prévues par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 (dite « Loi Sapin II »).

> CONFORMITÉ BANCAIRE ET ANTI-CORRUPTION

- ▶ Conseil d'une succursale française d'un établissement bancaire étranger dans le cadre du développement en France de ses activités de *debt capital market* (DCM).
- ▶ Conseil d'une banque privée sur le champ de ses obligations réglementaires en matière de libre prestation de services dans le cadre du déploiement de ses activités au sein et en dehors de l'Union européenne.
- ▶ Conseil d'un établissement de crédit au titre de ses obligations réglementaires en matière de prestations de services d'hébergement de messageries interbancaires.
- ▶ Conseil d'une banque d'investissement dans le cadre d'une enquête des autorités américaines en matière de conformité à la réglementation LCB-FT et au régime des sanctions internationales.

> DROIT DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

- ▶ Assistance et représentation régulière d'un groupe audiovisuel en matière de droit de la presse et des médias notamment en cas d'action en diffamation à raison de diffusion de reportages.
- ▶ Assistance et représentation régulière de dirigeants et de préposés parties civiles en matière d'infractions à la loi sur la presse (diffamations, injures...) et d'atteintes à l'image.

> CONTENTIEUX CIVIL ET COMMERCIAL

- ▶ Défense d'établissements bancaires dans le cadre de contentieux récurrents en matière d'annulation de crédit affectés.
- ▶ Défense de société en matière de ruptures des relations commerciales établies et de ruptures des pourparlers.
- ▶ Conseil et défense d'établissements de crédit en matière de respect des sanctions financières internationales et des obligations de filtrage.

- ▶ Conseil et défense en matière de conflits et contentieux entre associés.
- ▶ Défense de dirigeants assignés en matière de fautes de gestion.
- ▶ Assistance d'un groupe bancaire dans le cadre de l'affaire dite « Cum-EX » en Allemagne.
- ▶ Défense régulière d'établissements bancaires dans le cadre de contentieux liés aux ruptures de relation d'affaires ou de refus d'entrée en relation d'affaires (DAC).
- ▶ Défense régulière de prestataires de services de paiement en matière d'opérations de paiement autorisées et non autorisées.

> ENQUÊTES INTERNES

- ▶ Direction d'une enquête interne en matière de corruption internationale pour un groupe industriel international à la suite d'une alerte interne.
- ▶ Direction d'une enquête interne en matière de corruption publique pour une organisation publique de droit international à la suite d'une alerte interne.
- ▶ Assistance dans le cadre d'une enquête interne en matière de blanchiment et de conformité pour un établissement bancaire à la suite de la mise en examen d'un salarié.
- ▶ Assistance d'une banque dans la conduite d'une enquête interne en matière de manipulation de marché à la suite d'une demande d'information d'un régulateur américain.
- ▶ Assistance d'un groupe immobilier dans le cadre d'une enquête interne en matière de corruption et d'escroquerie à la suite de courriers anonymes.
- ▶ Assistance d'un cadre dirigeant dans le cadre d'une enquête interne en matière de manipulation de taux (EURIBOR - LIBOR).
- ▶ Assistance d'un cadre dirigeant dans le cadre d'une enquête interne en matière de harcèlement moral à la suite d'une alerte interne.



Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle

16, avenue de Friedland - 75008 Paris
T. +33 1 89 16 05 00 / F. +33 1 89 16 05 01

cabinet@coatsigy.com

Toque : A0297

www.coatsigy.com

